

que la réussite de son développement économique et social. Ce développement appelle, par ailleurs, un accroissement considérable des disponibilités en eau pour répondre aussi bien aux besoins de la population que pour satisfaire ceux de l'activité économique. En outre, il convient de noter que l'augmentation de la consommation d'eau constitue l'une des marques par lesquelles se manifeste l'amélioration des conditions de vie. Aussi, le règlement du problème de l'eau à travers le territoire est-il l'une des conditions fondamentales que l'Etat doit créer pour assurer la progression continue du développement. En particulier, l'action de l'Etat dans ce domaine doit aboutir à régler de façon satisfaisante la question de l'alimentation en eau de la population dans l'ensemble du pays.

Cependant, la dimension prise par le problème de l'eau, en raison autant des exigences du développement, de l'amélioration du niveau de vie des masses populaires, que de l'importance des investissements nécessaires pour régler ce problème, implique que la population soit sensibilisée à tout ce qui concerne l'eau et en particulier à sa conservation, à la lutte contre sa pollution et contre son gaspillage.

A l'heure actuelle, moins de 10 % des eaux de ruissellement du pays sont captées et utilisées, tandis que les eaux souterraines sont à peine entamées. En outre, la connaissance des ressources en eau du pays implique, pour la politique hydraulique de l'Etat, une mise à jour constante du recensement et de l'évaluation de ces ressources.

L'irrigation des terres agricoles et celle des superficies nouvelles à gagner pour l'agriculture, au même titre que la réalisation des projets industriels et l'aménagement des agglomérations urbaines et rurales, supposent la mise en œuvre d'un effort gigantesque pour la récupération des eaux de ruissellement et l'utilisation des nappes souterraines sans oublier la régénération des eaux usées. A cet effet, il faut se fixer comme objectifs :

1) De porter, dans les limites de la période prévue pour l'irrigation des 800.000 ha nouveaux, à plus de 40 % la captation des eaux de ruissellement et de mettre en œuvre un programme complet et harmonieux de mise en valeur des ressources hydrauliques du sous-sol, tout particulièrement dans les régions sahariennes. Dans le cadre de cet effort, une cinquantaine de barrages importants seront édifiés, tandis qu'en aval de ces barrages et des puits qui seront forés, des réseaux appropriés seront mis en place pour les besoins de l'irrigation ainsi que pour la desserte en eau des agglomérations urbaines et rurales et des zones industrielles.

2) D'intensifier et d'étendre la petite hydraulique par des travaux qui seront entrepris et exécutés afin de pousser au maximum la récupération et l'utilisation des eaux de ruissellement et des nappes aquifères.

Ces travaux seront notamment menés dans le cadre des actions d'équipement local, en particulier celles qui entrent dans la composition des plans communaux, de même que les exploitatoirs agricoles du secteur socialiste et les paysans privés seront invités et encouragés à valoriser leurs terres par des opérations d'irrigation individuelles ou collectives à réaliser sur leurs parcelles cultivables. Les régions steppiques et sahariennes bénéficieront de mesures adéquates tendant à les doter des équipements hydrauliques nécessaires pour assurer le succès des opérations de pastoralisme de la révolution agraire, et pour aider à l'extension des activités agricoles de ces régions.

3) De prévoir systématiquement, pour les unités industrielles qui seront nouvellement créées, des installations appropriées pour le recyclage des eaux qu'elles auront à utiliser ou pour le traitement des eaux qu'elles devront évacuer et de doter d'installations similaires les unités déjà en activité.

4) D'engager une action de régénération des eaux usées provenant des agglomérations urbaines, en particulier des grandes villes et des zones industrielles, afin de récupérer, pour l'économie, de grandes quantités d'eau qui sont actuellement rejetées sans aucune utilisation.

Par l'activation de ses potentialités agricoles et par la mise en valeur de ces ressources hydrauliques, le territoire algérien constitue, par lui-même, une base et une source de richesses et de prospérité pour l'économie du pays. Les régions sahariennes ne sont pas les moins prometteuses parmi les provinces du pays. Contrairement à l'idée communément admise actuellement en raison de l'impact financier de l'exploitation des

hydrocarbures, la véritable richesse que recèle le Sahara ne réside pas seulement dans le pétrole et le gaz renfermés dans son sous-sol, mais aussi et surtout dans les perspectives qu'il ouvre, dans l'avenir, pour l'agriculture et, partant, pour l'implantation de l'homme qui pourra ainsi y faire fructifier les résultats de son travail et de son ingéniosité.

A cet égard, les zones sahariennes sont particulièrement propices pour l'élevage, notamment celui des bovins qui peut donner naissance à une agriculture nouvelle, moderne et industrialisée. L'Algérie détient ainsi un atout appréciable qui peut faire d'elle un pays exportateur de viande.

Au moment où, dans le monde occidental, des moyens financiers, techniques et humains sont mobilisés à une échelle considérable pour précipiter le déclassement économique des hydrocarbures existant dans les pays du Tiers-Monde, le peuple algérien se mobilise pour la mise en valeur de ses richesses véritables : l'homme algérien et son sol. Les richesses en pétrole et en gaz, qui servent actuellement de point d'appui aux actions de développement, n'auront de sens et ne recevront la consécration historique à la justification de leur exploitation que si elles servent à faire émerger la richesse qui réside dans le travail de l'homme et dans la valorisation du territoire.

IV. — L'INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE

L'infrastructure héritée de la période coloniale s'avère non seulement très insuffisante, mais notablement étiquée et inadéquate. Conçue à l'usage de la population colonisatrice d'origine européenne, elle a été installée suivant l'implantation de cette population et dimensionnée à la mesure de ses besoins et des nécessités militaires de l'occupation.

L'expansion de l'agriculture et le développement de l'industrialisation ne peuvent se faire sans la mise en place, à travers le pays, d'une infrastructure adéquate, qui constitue une nécessité primordiale pour assurer la logistique qu'exigent les activités de production et de développement de tous les secteurs de l'économie.

En fait, les objectifs grandioses que s'est fixés la révolution algérienne pour la construction d'une nation moderne et l'édification d'une économie indépendante et prospère supposent la réalisation d'un gigantesque programme couvrant toutes les parties de l'infrastructure. Bien plus, seule la réalisation de ce programme est en mesure d'éliminer tous les goulots d'étranglement qui entravent le développement et qui représentent la séquelle la plus profonde léguée par le sous-développement colonial.

Une économie moderne et industrialisée nécessite de grands ports pour ses échanges avec l'extérieur, ces échanges étant caractérisés par un mouvement de marchandises ayant une composition radicalement différente de celle qui portait essentiellement sur ce qui était appelé auparavant les denrées coloniales. Il s'agit de recevoir des équipements lourds et complexes et d'expédier de plus en plus des produits élaborés dont le volume et la variété demandent des installations modernes de manutention et de stockage.

A l'intérieur du pays, la circulation, prenant une intensité grandissante avec le développement, rend indispensable la construction de grands axes de communications ferroviaires et routiers, tandis que la fourniture de l'énergie, soubassement primordial pour l'économie et le progrès social, implique que le pays tout entier soit couvert par un réseau très dense pour la distribution de l'électricité, du gaz et des carburants liquides. Par ailleurs, la circulation de l'information est devenue d'une importance tellement vitale pour la vie économique, sociale et culturelle que l'existence d'un système de communications postales, téléphoniques et télégraphiques constitue l'une des conditions fondamentales qui doivent accompagner, sinon précéder, le développement.

Enfin, la construction d'une Algérie moderne et l'édification socialiste impliquent une infrastructure harmonieusement répartie sur l'ensemble du territoire, visant en particulier à désenclaver celles des régions de ce territoire qui ne sont pas encore ou sont insuffisamment pénétrées par la vie moderne.

C'est dans ce but qu'un programme d'investissement et de grands travaux sera exécuté et portera sur les points suivants :